

Comté. C'est entre les deux conquêtes, le 11 décembre 1667, que le Roi reçut en audience le P. Primi, qui lui remit une lettre de la République et un bref de Clément IX. L'envoyé de Raguse fut éloquent. Il flatta adroitement le Roi et insista sur la mission civilisatrice de Raguse dans l'orient musulman¹. Dans sa lettre du 26 août la République comparait Louis XIV à Auguste. Fidèle aux traditions slaves de ses poètes depuis Goundoulitch (Gondola), elle faisait dans sa lettre allusion à l'immense étendue de la langue illyrique qui était celle de son peuple et dans laquelle elle proclamerait, disait-elle, à l'univers entier les louanges du Grand Roi². Le Roi répondit à l'envoyé textuellement : « Je verrai le bref de Sa Sainteté et la lettre de la République et je réfléchirai³. » Au bout de quelques semaines il avait réfléchi. Il ne pouvait, déclara-t-il, rien faire pour Raguse. La guerre d'Espagne absorbait toutes les ressources du Trésor. Il remit au P. Primi sa réponse au Sénat. « Nous vous avons déjà fait cognoistre par nostre lettre escrite au camp devant Tournay » écrivait-il à la République le 12 janvier 1668⁴, com-

1. Une copie du discours de Primi se trouve à la bibliothèque franciscaine de Raguse, sous le titre : « Discorso fatto dal Pre Antonio Primi alla presenza del Re di Franciu alli 11 dicembre 1667. » Archives franciscaines, 416.

2. Archives de l'Etat.

3. Le : « Je verrai » était la réponse stéréotype de Louis XIV pour toute demande *inattendue*. M. Lacour-Gayet nous l'assure dans son chapitre sur Louis XIV dans l'*Histoire générale Lavisserambaud*, t. VI, p. 184. Nous voyons cependant que le Roi avait la même réponse pour les demandes *attendues*, puisqu'on ne peut pas supposer que Louis ignorât le but de la mission du P. Primi. A vrai dire il ajouta en cette occasion un : « je réfléchirai », ce qui était dans l'espèce bien naturel !

4. L'original de la lettre royale se trouve aux Archives de l'Etat de Raguse, *Correspondance des princes*, xvii^e siècle, f^o II, n^o 20. La lettre est signée : Louis et contre-signée : H. de Lionne.